

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Date : 21/11/2017
	FICHE DE POSTE	
	<u>INTITULE DU POSTE</u>	
	PSYCHOLOGUE	

Pôle d'activité : Centre de Gériatrie et de Gérontologie Clinique

Secteur : Gériatrique

Service : Equipe médico-psychologique fonctionnelle et Consultation mémoire

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : PSYCHOLOGUE

Fonction : PSYCHOLOGUE SPECIALISE EN NEUROPSYCHOLOGIE

Grade : PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

Catégorie : A

Position dans la structure :

- **liaisons hiérarchiques** : Directeur ou par délégation le Directeur adjoint
- **liaisons fonctionnelles** : Chef de pôle, Médecin responsable de service.

Temps de travail journalier : Régime forfaitaire

Services d'intervention :

- ❖ L'EMPF intervient auprès des EHPAD et à domicile sur des problématiques gériatriques et psychogériatriques,

Au sein de ce service, le psychologue intervient à la demande du médecin. Les déplacements se feront en binôme médecin-psychologue ou infirmier-psychologue. Cependant, en fonction de la problématique, un déplacement seul du psychologue peut être envisagé.

- ❖ Consultation mémoire et hospitalisations.

MISSIONS

Références réglementaires :

- **Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991** portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- **Circulaire DH/FH3/92 n°23 du 23 juin 1992** relative à l'application du décret portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Les psychologues conçoivent, élaborent, et mettent en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien être de la personne.

Conditions d'exercice du métier :

- ❖ Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention,
- ❖ Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle.

Missions :

Fonction clinique :

- ❖ Prise en charge individuelle ou collective des patients et de leur entourage,
- ❖ Prise en charge psychologique des troubles cognitifs, comportementaux, émotionnels chez le sujet âgé,
- ❖ Recueil, étude et analyse des besoins et/ou des demandes d'intervention,
- ❖ Conduite d'entretiens individuels ou collectifs,
- ❖ Réalisation de bilans neuropsychologiques (*recueil d'information, entretien, passation, cotation, interprétation, travail de synthèse...*),
- ❖ Rédaction des bilans et restitution,
- ❖ Intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires,
- ❖ Partenariat intra et extra hospitalier,
- ❖ Contribution à l'élaboration du diagnostic,
- ❖ Participation à l'élaboration des projets de soins en équipe pluridisciplinaire, suivi et accompagnement,
- ❖ Ecoute des membres des équipes lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leur pratique, en rapport avec les troubles comportementaux, cognitifs ou émotionnels des patients,
- ❖ Travail de partenariat avec le réseau.

Fonction formation-information-recherche :

- ❖ Formation,
- ❖ Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues,
- ❖ Enseignement,
- ❖ Elaboration de son implication personnelle dans sa pratique professionnelle,

Fonction institutionnelle :

- ❖ Participation à des groupes de pairs, collège de psychologue (constitué en 2008),
- ❖ Travailler en partenariat avec la Direction de l'établissement lors de travaux ou de modifications des conditions de travail des psychologues et de l'évaluation de leur pratique.

<h2><u>COMPETENCES REQUISES</u></h2>

Diplôme requis :

Décret n°90-255 du 22 mars 1990 relatif à l'usage du titre de psychologue.

- ❖ Etre titulaire d'un Master 2 professionnel en psychologie spécialité neuropsychologie

Savoir-faire requis :

- ❖ Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement cognitif d'un patient,
- ❖ Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement,
- ❖ Rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité,
- ❖ Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées,
- ❖ Observer, écouter, et analyser la situation, le discours des personnes,
- ❖ Formaliser et transmettre son savoir professionnel.

Savoir-faire requis spécifiques :

- ❖ Connaissance du champ de la psycho-gérontologie,
- ❖ Connaissance en neuropsychologie,
- ❖ Connaissance en psychopathologie,
- ❖ Connaissance de la pratique des tests et supports spécifiques à la Gérontologie,
- ❖ Connaissance du champ des fonctionnements des systèmes (familiaux et institutionnels).

Qualités professionnelles requises :

- ❖ Sens de la relation,

- ❖ Qualités d'écoute et d'accueil,
- ❖ Sens du travail en équipe,
- ❖ Capacité d'investigation, d'analyse et de synthèse.